



DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE



DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT

Arrondissement de St-Malo

BUREAU D'EXPLOITATION MARITIME

Littoral du département d'Ille et Vilaine

SERVITUDE DE PASSAGE

APPROBATION DU TRACE MODIFIE

PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE



VU pour être annexé à mon arrêté
de ce jour, RENNES, le : 17 OCT 1982

Le Préfet, Commissaire de la République

de la Commune de la Minihic sur-Mance
et par délégation, le Chef de Bureau

nlc

Monique Le Corvaisier

PLAN DE SITUATION

N° de Classement	ASSISTANT TECHNIQUE	MODIFICATIONS	REFERENCE de la PIECE
	J.M. SEVIN DESSINATEUR		A
<p>B. E. M. M. LOUTREL Chef de Section Principal des T.P.E.</p> <p>Saint Malo le 16 SEP 1982</p> <p><i>Le Chef de Section Principal des T.P.E. Chef de Bureau d'Exploitation Maritime</i></p> <p>M. LOUTREL</p>	<p>ARRONDISSEMENT de ST MALO Y. GAUTHIER Ing. des Ponts et Chaussées</p> <p>Saint Malo le</p>	<p>DIRECTION DEPARTEMENTALE J.J. LEFEBVRE Ing. en Chef Ponts et Chaussées</p> <p>Rennes le 16 SEP. 1982</p> <p><i>Signé : J.-J. LEFEBVRE</i></p>	